

## POMPÉE LE SACRILÈGE : GLOIRE ET HUMILIATION ÉTUDE D'UN ÉPISODE DE *L'ESTOIRE DEL SAINT GRAAL*<sup>1</sup>

Roman à visée explicitement édifiante, *L'Estoire del saint Graal* a pour objet de fonder en autorité la légende du Graal et, par suite, la vocation mystique à laquelle ce dernier voue la Grande-Bretagne. Il s'insère ainsi dans le grand cycle en prose du *Lancelot-Graal* dont il narre les origines, aux premiers temps de la chrétienté. C'est en effet par Joseph d'Arimathie, personnage des évangiles, et par sa descendance, que s'établit le lien entre l'Histoire sainte – les évangiles en particulier – et le monde arthurien, né des siècles plus tard aux confins du monde occidental. En cela *L'Estoire* suit les indications données par *La Queste del Saint Graal*, dont elle ne fait à première vue que développer certains épisodes brièvement évoqués. Les innovations qu'elle introduit par rapport à son roman source sont donc particulièrement précieuses pour déterminer son caractère propre. Le personnage de Pompée, qui n'apparaît pas dans la *Queste*, mérite à cet égard un moment d'attention.

Le grand général romain n'apparaît qu'au détour d'une explication toponymique, dans un épisode inséré sans lien narratif avec son cadre. L'usage que le narrateur fait de l'histoire antique est ici révélateur des enjeux *idéologiques* propres à *L'Estoire del saint Graal* : sa perspective apologétique s'ouvre à des horizons narratifs bien plus larges que ceux de la *Queste*, où les récits des premiers temps du christianisme apparaissent toujours hors de la trame romanesque, dans la bouche de personnages chargés d'expliquer aux élus du Graal l'origine de ce dernier. Dans *L'Estoire*, le donné historique profane trouve sa place dans l'épaisseur du récit arthurien, au service du dessein édifiant. Mais ce traitement de la matière antique révèle également les contradictions qui peuvent surgir d'un tel dessein à l'intérieur d'une logique proprement romanesque.

Nous tâcherons de mettre en lumière les moyens narratifs de cette réappropriation, ainsi que le sens que prend l'histoire profane dans une conception providentialiste des vicissitudes humaines.

### L'APOLOGÈTE ET SES SOURCES

#### *L'histoire, l'Histoire sainte et le roman*

Si les romans arthuriens sont d'ordinaire peu soucieux d'exactitude historique, le traitement réservé dans *L'Estoire* au personnage de Pompée est particulièrement ambivalent. En effet, il ne s'agit pas seulement d'insérer dans la narration, pour l'authentifier, un personnage historique emprunté à une autre époque<sup>2</sup> – comme le fait par exemple la suite dite *vulgate* du *Merlin*, en faisant surgir Jules César dans le temps arthurien<sup>3</sup>. Pompée apparaît à l'intérieur d'une notice explicative d'abord toponymique, qui renvoie aux

<sup>1</sup> La dernière édition du texte, donnée par Gérard Gros, se fonde sur la version courte du manuscrit de base (Bonn, Bibl. Universitaire, 526). Le traducteur a retenu le titre de *Joseph d'Arimathie (Le Livre du Graal)*, dir. D. Poirion, Paris, Gallimard [Pléiade], t. I, 2001). Nous utilisons ici la version longue, celle utilisée par J.-P. Ponceau pour son édition (Paris, Champion [CFMA], 1997).

événements historiques ayant marqué le lieu désert où échoue l'un des personnages du roman. L'écart temporel est donc respecté, le personnage de Pompée n'étant pas intégré à la trame romanesque mais identifié à l'intérieur d'un registre narratif explicitement hétérogène, celui de l'histoire. Or celle-ci est clairement dotée dans *L'Estoire* d'un sens apologétique. Le discours préliminaire du narrateur, dans les premiers paragraphes du roman, présente le récit annoncé comme *la plus haute estoire*, une « histoire » qui lui aurait été révélée par la bouche de Jésus-Christ lui-même en vue de son salut et de celui des futurs auditeurs du récit :

*et pour chou sui jou venus a toi, car je voel ke tu reçoives par moi enseignement de toutes icheles choses dont tu serras en doutanche : et si te ferai certain et sage d'une cose dont onques nus hom morteus ne fu certains, et par toi sera ele descouverte et esclaire a tous chiaus qui jamais l'orront conter ne deviser<sup>4</sup>.*

D'après de tels préliminaires le lecteur est invité à recevoir le récit qui s'ensuit comme une révélation rien moins que divine. Celle-ci, à ce titre, entretient avec l'histoire profane le même rapport que celui revendiqué par les Écritures saintes : n'est retenu de l'histoire des hommes et des nations que ce qui servira au bien spirituel et au salut éternel du lecteur. Dans cette perspective, tout le récit qui s'ensuit, et en particulier ses éléments historiques, doit être compris dans un sens sinon directement moral, du moins spirituellement édifiant.

La rédaction de l'histoire du Graal, pour un clerc du XIII<sup>e</sup> siècle, met donc en jeu plusieurs autorités : outre celle de l'Écriture sainte intervient l'autorité de l'histoire – histoire du peuple juif, histoire des Bretons, telles qu'elles sont connues ou rêvées par le lecteur contemporain – et, dans le passage qui nous occupe, l'autorité d'un modèle antique. Le roman est le lieu où ces autorités peuvent être mises en jeu, confrontées, dans la mesure où il ne s'agit pas d'établir une vérité historique – c'est le travail des historiens ou compilateurs – ni même de proposer une exégèse biblique – rien n'est ajouté au texte sacré lui-même<sup>5</sup>. Si le narrateur prétend explicitement à la vérité historique, c'est pour mieux justifier la mise en jugement des modèles païens.

La visée édifiante du roman est spécifique : il ne s'agit pas avant tout de délivrer un enseignement moral à proprement parler, ni de révéler des vérités strictement nécessaires au salut. L'objet du texte confié par le Christ au narrateur est l'histoire d'un peuple élu, la généalogie des gardiens du Graal et leurs tribulations missionnaires. Le roman exalte donc la lignée de Joseph d'Arimathie, liée par alliance à celle des rois païens qui, convertis par son enseignement, l'ont accompagné jusqu'en Grande-Bretagne. Cette dernière apparaît en effet désignée par la Providence pour être la première terre christianisée en Occident. *L'Estoire del saint Graal* est donc un roman du passage<sup>6</sup>, passage de l'Antiquité juive et

<sup>2</sup> Voir à ce sujet l'analyse de M. Séguy, qui montre comment il est nécessaire « que l'on interprète l'utilisation de références historiques dans *L'Estoire* autrement que dans une pure visée d'authentification de la fiction » (« Vestiges historiques et mémoire romanesque », p. 140).

<sup>3</sup> *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 422 sq (dans *Le Livre du Graal*, dir. D. Poirion, t. I).

<sup>4</sup> *L'Estoire*, § 5 l. 22-26.

<sup>5</sup> En ceci le roman se distingue des textes apocryphes, notamment.

<sup>6</sup> C'est donc au premier abord sa construction narrative qui la distingue de la *Queste*, dont toute la trame est contenue à l'intérieur de l'univers arthurien. Ce sont les récits des origines qui, rapportés par des personnages inspirés, rattachent ce monde fictif au temps historique de la Passion de Jésus-Christ. *L'Estoire*, à l'inverse, place son récit aux premiers temps de la chrétienté, et annonce les temps arthuriens comme l'horizon eschatologique des aventures vécues par ses héros.

païenne aux temps de la chrétienté. L'épisode mettant en scène Pompée joue un rôle, semble-t-il, dans ce transfert d'autorité.

*Gloire et déchéance du plus « fortuné » des chevaliers païens*

L'histoire de Pompée apparaît à première lecture complètement détachée du récit en cours, introduite comme une notice historique à valeur purement indicative. Le roman décrit à ce moment-là les vicissitudes de Mordrain, roi païen de Sarras (en Orient) converti par la prédication de Josephé, fils de Joseph d'Armathie. Enlevé de son palais par le Saint Esprit, il est conduit par-delà les mers jusque sur une île rocheuse située aux confins de la « mer de Babylone » au point de passage vers l'Écosse et l'Irlande<sup>7</sup>. Suspendant le récit en cours, le narrateur s'engage alors dans une digression sur l'histoire du lieu : cette « Roche du Port du Péril » fut le repaire de Foucaire<sup>8</sup>, fameux chef de pirates dont la renommée est due moins sans doute à sa bravoure qu'à celle de son vainqueur, Pompée, *qui a chel jour estoit empereres des Roumains*<sup>9</sup>. Après avoir rappelé les méfaits du pirate Foucaire, le narrateur adopte le point de vue des Romains pour décrire les préparatifs de l'expédition, l'assaut de l'île et la victoire. Mais ce bref passage épique est brutalement dévalué par la chute qui lui est donnée : ayant pris Jérusalem peu après, Pompée s'entend honnir par un pieux vieillard juif, outré qu'il ait logé ses chevaux dans le Temple. La victoire contre le pirate se retourne alors contre Pompée :

*et nous quidion ke Pompees eüst ochis Foucaire, mais Foucaires a ochis Pompee, car, se Foucaires eüst chest chité en sa signourie autresi com ele estoit en la toie, il n'i eüst mie fait grignour desloianté ke tu as [...]»<sup>10</sup>.*

En puisque Pompée n'a pas eu la noblesse de respecter le sanctuaire du Dieu Tout-Puissant, celui-ci en tirera vengeance en le privant désormais de toute gloire :

*Et sés tu ke tu as desboneré ? Chelui qui te desbonera, ch'est li tout poissans Sires qui tout fist, qui tu as sa maison cunchie<sup>11</sup> !*

En introduisant cette prophétie de son cru dans un épisode historiquement attesté<sup>12</sup>, le narrateur stigmatise le sacrilège de Pompée comme tournant décisif de sa carrière militaire et origine de sa déchéance finale, rappelant ainsi le paradoxe qui marque la destinée du Grand Pompée :

<sup>7</sup> Cet épisode développe considérablement (sur trente-six paragraphes) ce qui dans la *Queste* était résumé en à peine deux lignes : *si erra tant [Nasciens] qu'il encontra une autre nef ou li rois Mordrains estoit, qui molt avoir esté assaillis de l'anemi en la roche del Port Perillous (La Queste del Saint Graal, § 285). L'Estoire opère un rééquilibrage des aventures au profit de Mordrain.*

<sup>8</sup> Ce personnage de pirate pourrait prendre le relais du géant qui, dans la *Queste*, est combattu par Nascien sur « une île occidentale » (*La Queste*, § 284). Cet épisode n'apparaît pas dans *L'Estoire* lorsqu'il est question de Nascien. Si donc il est reporté au crédit de Mordrain, la transformation du géant – personnage arthurien – en pirate de l'Antiquité romaine, est particulièrement significative.

<sup>9</sup> La version courte utilise le terme de *sires* (*Joseph*, § 182).

<sup>10</sup> § 317, l. 17-20 (*Joseph* § 191).

<sup>11</sup> § 317, l. 21-23 (*Joseph* § 190).

<sup>12</sup> Aucune des sources consultées, tant antiques que médiévales, ne rapporte semblable propos. Le personnage du père de Syméon semble lui-même une invention de notre auteur.

[...] il avoit tous jours esté li plus renomés chevaliers ke on seüst et li plus cheans, ne onques puis ne fu se mescheans non ne onques puis n'entra en plache ou il se combatist ke il ne s'en partiesist honteusement<sup>13</sup>.

Le narrateur s'inscrit ainsi dans la lignée des historiens antiques et des compilateurs médiévaux, qui tous avaient cherché à interpréter la destinée malheureuse du rival de César.

#### *Les sources*

Le roman reprend à son compte la tradition d'interprétation morale des destinées politiques, dont étaient coutumiers les historiens de l'Antiquité<sup>14</sup>, tout comme leurs héritiers du Moyen Âge<sup>15</sup>. La trajectoire glorieuse et tragique de Pompée offre à cet égard une matière particulièrement propice aux réflexions sur l'inconstance de la Fortune, motif que le Moyen Âge reprend en termes chrétiens avec la notion de Providence.

L'interprétation du sacrilège de Pompée comme origine du renversement final de sa fortune est présente dans *Les Faits des Romains*, la compilation d'historiens antiques dont disposaient les clercs du XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, ni ce texte ni aucune des sources consultées ne mentionne la malédiction prononcée par le père de Syméon dans *L'Estoire*. De plus, l'acte de profanation du Temple n'est pas rapporté au moment où sont décrits le siège et la prise de Jérusalem. Le commentaire du compilateur, suivant celui de Flavius Josèphe, sa source, est même élogieux à cet endroit<sup>16</sup>. La mention du sacrilège n'intervient qu'*a posteriori*, au moment de la mort de Pompée, quand le compilateur expose les raisons qu'il donne à l'humiliation ultime de Pompée : c'est alors qu'il l'avance comme hypothèse d'un châtement divin – la présentant comme une interprétation admise :

*Une chose fist Pompee en Jerusalem, par que l'en cuide que ceste dereenne mesestance li avenist, car il souffri que si home establerent lor chevax ou temple. Onques puis ne fu aventurex en bataille, se poi non<sup>17</sup>.*

Les vecteurs de ce « on-dit » restent dans l'ombre. Cependant cette mention permet de rattacher l'invention du personnage prophétique par le narrateur de *L'Estoire* à l'intérieur d'une tradition historiographique ; le père de Syméon se voit ainsi gratifié d'une voix et d'un rôle absents des sources tant bibliques qu'historiques, et devient, dans le roman, le support de la première parole de condamnation portée sur Pompée. L'invention romanesque s'appuie ici sur l'autorité de la tradition historiographique, et en met en scène – presque théâtralement – les origines.

#### RUPTURE NARRATIVE ET CONTRASTE SYMBOLIQUE : UN EXEMPLUM ROMANESQUE ?

L'usage que le roman lui-même fait de ce potentiel *exemplum* historique reste à éclaircir. L'enseignement moral tiré par l'historiographie antique – l'inconstance de la Fortune – n'a pas de lien thématique avec l'histoire en cours. En effet, les rois orientaux dont le roman conte les aventures sont déjà à ce point du récit convertis au christianisme et se sont humblement mis à la disposition de la Providence pour accomplir ses desseins. Et ce n'est

<sup>13</sup> § 317, l. 25-28 (*Joseph* § 191: *Pompee avoit esté tous jours li plus honourés et li mixe chaans que on seüst*).

<sup>14</sup> Pour Pompée à Jérusalem et l'interprétation de sa mort, voir Lucain, *La Pharsale*, VIII ; Plutarque, *Vie de Pompée* ; Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, 148-153 et *Antiquités juives*, XIV, 4.

<sup>15</sup> La principale source d'histoire antique qu'avaient à leur disposition les clercs médiévaux était *Les Faits des Romains*, compilation de César, Suétone, Salluste, Flavius Josèphe (entre autres), datant des années 1213-1214.

<sup>16</sup> G. Gros en déduit que le narrateur de *L'Estoire* ne devait pas connaître *Les Faits des Romains*. Cela ne me semble pas une conclusion nécessaire.

<sup>17</sup> *Li Fet des Romains*, ch. XIII § 26 (éd. L.-F. Flutre p. 571).

pas seulement la réinterprétation médiévale de l'épisode, avec ses motifs providentialistes, qui fournit au narrateur du grain à moudre pour son travail romanesque.

*L'histoire biblique*

L'enjeu principal de *L'Estoire* est de créer un lien narratif et symbolique entre l'Histoire sainte et l'histoire arthurienne. Dans cette perspective le modèle antique peut intervenir à titre de faire-valoir, dépassé à la fois par les personnages arthuriens et bibliques. Or ce passage tient à la fois de l'épopée – ce qui le rapproche des modèles de bravoure du monde arthurien<sup>18</sup> – et du récit biblique. Non mentionnée par les Écritures, la prise de Jérusalem par Pompée est ici rattachée à l'imaginaire biblique par bien d'autres liens. La profanation et la destruction du Temple de Jérusalem sont en effet un motif bien représenté dans l'Ancien et le Nouveau Testament<sup>19</sup>. Outre ces références bibliques familières, subsiste celle, historique, de la prise de Jérusalem par Titus, cent trente trois ans après l'expédition de Pompée, plus violente et mieux connue.

D'un autre côté, le narrateur réécrit en quelque sorte sa propre page de la Bible, en mettant en scène l'anonyme père du personnage évangélique de Syméon<sup>20</sup>, et en lui prêtant la voix et le style des plus virulents prophètes de l'Ancien Testament. Le vieillard emploie la rhétorique du paradoxe :

*et nous quidion ke Pompees eüst ochis Foucaire, mais Foucaire a ochis Pompee*<sup>21</sup>.

Son éloquence a des tons de sermonnaire, imprécatoires :

*Et sés tu ke tu as deshonéré ? Chelui qui te deshonera, ch'est li tout poissans Sires qui tout fist, qui tu as sa maison cunchié*<sup>22</sup> !

Ses paroles sont nourries de réminiscences bibliques, et même évangéliques (paradoxalement, puisque cet épisode, historiquement, se situe *avant* la venue du Christ), lorsqu'il se plaint d'avoir « trop vécu » :

*Si dist que ore avoit il trop vescu, quant il veoit ke li fil estoient bouté hors et li chien mangoient as tables et quant ses cuers pooit esgarder ne souffrir ke li ort pourchiel faisoient chambre privée des glorieus lieux ke Nostre Sires avoit saintefiés a son serviche*<sup>23</sup>.

Un lecteur familier des Écritures peut entendre en écho la louange que prononcera son fils Syméon, rendant grâce à Dieu d'avoir *vécu suffisamment* pour *voir* le Sauveur<sup>24</sup>. Par ailleurs la comparaison des païens et des juifs avec les « fils » et les « chiens » est tirée de l'évangile<sup>25</sup> – sans que la référence ait ici une signification particulière, semble-t-il. Cette sainte colère

<sup>18</sup> Cf. *infra*, « Gloire romanesque et condamnation morale ».

<sup>19</sup> Dans l'Ancien Testament, le peuple ou les rois d'Israël profanent ou abandonnent le Temple à plusieurs reprises (II *Chroniques*, XXIX), Nabuchodonosor le pille lorsqu'il s'empare de Jérusalem (II *Chroniques*, XXXVI, 5-21, *Judith*, V, 18) ; Holopherne menace de le faire (*Judith*, IV, 1-3), le roi Antiochus Épiphanes y parvient et meurt puni pour ce sacrilège (I *Maccabées*, 20-24 et VI 8-13), etc. Dans les évangiles Jésus-Christ annonce la destruction prochaine du Temple (*Mt*, XXIV, 1-2, *Mc*, XIII, 1-4, *Lc*, XIX, 41-44 et XXI, 5-6).

<sup>20</sup> Voir *Lc*, II, 25-35.

<sup>21</sup> On peut voir là un trait courant de l'éloquence antique, à rapprocher peut-être de la célèbre formule d'Horace : *Graecia capta ferum victorem cepit* (*Épîtres*, II, 1).

<sup>22</sup> § 317, l. 21-23 (*Joseph*, § 190).

<sup>23</sup> § 317, l. 10-13. La version courte donne plus de force au discours de déploration, en rendant les paroles du prophète au discours direct : « *or ai je trop vesqui, quant je voi que li fil sont bouté hors, et li chien viennent as tables mengier* » (*Joseph*, § 190).

peut également rappeler celle de Jésus-Christ chassant les marchands qui, installés dans le Temple, en profanent le caractère sacré – il les qualifie alors de « brigands »<sup>26</sup> – etc.

Le personnage ainsi construit par le narrateur s'inscrit dans la galerie de personnages bibliques (ou liés à l'Écriture sainte) qui court en parallèle avec celle des gardiens du Graal. Ce procédé n'est pas isolé dans l'ensemble des cycles en prose : *Le Livre d'Artus*, de la même manière, interpole la quasi-totalité de *L'Évangile de Nicodème*, avec son lot de personnages apocryphes, pour rendre compte de l'ascendance de Nascien, personnage du monde arthurien dont il narre les aventures. Ainsi, une parenthèse didactique peut retrouver sa place symbolique dans le réseau imaginaire et idéologique du roman et du cycle tout entier.

#### *L'île de l'épreuve décisive*

Pendant, cette parenthèse est liée plus étroitement à la narration elle-même. La « Roche du Port du Péril » apparaît dans le récit comme un lieu de mise à l'épreuve pour le roi Mordrain, héros de ce passage<sup>27</sup>. La situation de l'île, d'abord – à dix-sept jours de distance du royaume de Sarras, aux limites occidentales de la « mer océane »<sup>28</sup> – fait d'elle un lieu sauvage, hors de la civilisation et en opposition avec elle. L'introduction du personnage de Foucaire, qui en avait fait son repaire, se situe donc en continuité symbolique avec cette première description : il incarne un principe de violence et de désordre, auquel vient s'opposer l'action ordonnatrice du grand général romain qu'est Pompée, symbole de la civilisation.

Néanmoins, dans la symbolique judéo-chrétienne qui imprègne le roman, la solitude inhospitalière de l'île apparaît plutôt comme un « désert » annonçant la tentation diabolique<sup>29</sup>. Là où Pompée représentait la victoire de la civilisation romaine sur la barbarie, la violence et l'injustice, Mordrain mène un combat solitaire, sans écho historique, mais bien plus digne des louanges de la postérité. Symboliquement, l'honneur de Pompée s'est

<sup>24</sup> Cantique de Syméon : « Maintenant, Souverain Maître, tu peux, selon ta parole, laisser ton serviteur s'en aller en paix ; car mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël » (*Lc*, II, 29-32).

<sup>25</sup> Elle est utilisée par Jésus-Christ pour mettre à l'épreuve la foi d'une femme grecque lui demandant la guérison de sa fille : « Laisse d'abord les enfants se rassasier, car il ne sied pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens ». Mais elle de répliquer et de lui dire : « Oui, Seigneur ! et les petits chiens sous la table mangent les miettes des enfants ! » (*Mt*, VII, 27-28. Voir aussi *Mt*, XV, 26-27). Le narrateur l'employait déjà au début du texte, pour distinguer juifs et païens – les « fils » infidèles et les « chiens » païens qui pourtant vengèrent la mort de Jésus-Christ, par la main de l'empereur Vespasien (§ 54).

<sup>26</sup> « Puis, entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs, en leur disant : « Il est écrit : *'Ma maison sera une maison de prière'*. Mais vous, vous en avez fait *un repaire de brigands !* » » (*Lc*, XIX, 45-46. Voir aussi *Mt*, XXI, 12-13, *Mt*, XI, 15-17 et *Jn*, II, 14-15).

<sup>27</sup> M. Szkilnik définit les îles de *L'Estoire* comme des lieux d'initiation, l'aventure qui y survient étant une préfiguration de celles qui attendent les personnages en Grande-Bretagne, « ainsi que [de] leur victoire sur les forces du mal représentées par les païens » (*L'archipel du Graal*, p. 24). Par ailleurs, les épreuves qu'affronte Mordrain sont similaires à celles qui sont présentées à Perceval dans la *Queste* (§ 124-157).

<sup>28</sup> Les données du texte semblent renvoyer au détroit de Gibraltar. Cette île est à rapprocher d'une autre décrite par le roman, « l'Île Tournoyante », elle aussi isolée au milieu des mers (§ 375-472). Cet épisode constitue un parallèle avec celui qui nous occupe : c'est alors Nascien, beau-frère du roi Mordrain, qui est transporté là par un nuage.

<sup>29</sup> Voir M. Szkilnik, *L'archipel du Graal*, p. 27 sq.

souillé dans le combat contre le pirate<sup>30</sup>. Mordrain, en revanche, ne sort pas vainqueur de toutes les tentations qui se présentent à lui ; les visites alternées d'un saint homme et d'une femme incarnant les diverses formes de concupiscence réconfortent et éprouvent tour à tour sa foi et sa vertu. Mais ces sept jours d'épreuve scellent son identité chrétienne et sa vocation romanesque de futur gardien du Graal<sup>31</sup>. Pompée, nouvel Alexandre sous la plume des historiens antiques et de nombre de compilateurs médiévaux, est donc ici déclassé par Mordrain, le roi païen converti, à la bravoure toute morale.

La brièveté de l'épisode ne permet pas de pousser trop loin la valeur symbolique du personnage de Pompée. Cependant, son apparition peut être mise en balance avec celle d'un autre personnage de l'Antiquité romaine lié par la tradition littéraire à l'Histoire sainte.

*Pompée et Vespasien : gloire profane ou honneur chrétien*

Vespasien intervient au début du roman : l'empereur délivre Joseph d'Arimatee de la prison où l'avaient enfermé les juifs<sup>32</sup>. Il se rend à Jérusalem en vengeur de la mort de Jésus-Christ (« *li terriens vengieres* »<sup>33</sup>), après avoir été miraculeusement guéri de sa lèpre à la vue d'une relique apportée à Rome par un chrétien de Terre Sainte<sup>34</sup>. Par cette intervention dans l'histoire des premiers chrétiens, le personnage de Vespasien opère un renversement du rapport de pouvoir établi à Jérusalem et ouvre une nouvelle ère de l'histoire : le christianisme, qui apportait un salut tout spirituel jusque là, prend désormais une dimension « terrestre » :

*Ensi Vaspasiens veng Jhesucrist corporelment de ses anemis, et non pas il tant seulement, anchois s'en veng Jhesucrist par lui. Et che fu pour exemple moustrer de la desloiauté des Juis*<sup>35</sup>.

Cette vengeance exemplaire annonce la dimension politique et universelle que prend dès lors l'expansion du christianisme. En témoignent les conversions de rois (Mordrain et son beau-frère Nascien<sup>36</sup>) qui ouvrent l'histoire du Graal, préalable nécessaire au développement dans l'espace et dans le temps d'une *estoire* qui met en jeu une lignée (celle

<sup>30</sup> Cette interprétation est donnée par trois personnages différents. D'abord l'un des « chevaliers » de Pompée, inquiet de voir son général en danger de périr sous les coups d'un si indigne ennemi : [...] *et, se il estoit ochis en tel maniere, li empires de Rome i aroïent grant deshonour de chou ke li larron aroïent mort l'empereour* (§ 309, l. 3-4. *Joseph* § 184). Puis viennent les imprécations du prophète : « *A ! Pompee, bien i pert ke tu t'ies combatus a Foucaire, car tu as retenu tant de ses costumes ke tu as laissiés a estre Pompee, si iés devenus Foucaires.* » (§ 317, l. 15-17. *Joseph* § 190). Pompée lui-même, enfin, renie son propre exploit : *Et quant il s'en parti de Jherusalem, si desfendi a toute sa maisnie ke jamais ne parlaissent de Foucaire, car il ne voloït mie ke on li reprovast che ke il avoit toute sa forbe et son pooir mis a un larron asalir et prendre* (§ 318, l. 1-3. *Joseph*, § 191).

<sup>31</sup> De la même manière, dans la *Queste*, les tentations de Perceval – annoncées et expliquées ensuite par le vieil homme qui vient le visiter depuis un bateau – le consacrent comme un modèle de foi, avant sa confrontation avec les merveilles du Graal.

<sup>32</sup> L'auteur suit pour cet épisode les *Actes de Pilate* (première partie de l'*Évangile de Nicodème*) – *La Queste del Saint Graal* ne mentionne pas l'empereur romain.

<sup>33</sup> § 49, l. 2 (*Joseph* § 24).

<sup>34</sup> Il s'agit du Saint Voile. La tradition chrétienne – notamment la *Vengeance du Sauveur* et les *Actes de Pilate* – fait intervenir sur le « chemin de croix » une femme pieuse qui essuie le visage ensanglanté de Jésus. Le voile utilisé aurait alors gardé l'empreinte de la « Sainte Face ». Cette femme, généralement appelée Véronique (c'est le cas dans la version longue de *L'Estoire*), est ici nommée *Marie la Venissienne* ou, selon certains manuscrits, *Marie la Venjanse*. Selon les apocryphes précités, Vespasien aurait été guéri de la lèpre par l'intermédiaire de cette relique.

<sup>35</sup> § 54, l. 1-3. La version longue donne une variante intéressante : *por moustrer essample as gens* (*Joseph* § 26) – le terme *gens* pouvant s'entendre au sens de bible de « gentils », ou païens.

de Joseph), puis une nation (la Grande-Bretagne). L'empereur Vespasien lui aussi joue donc un rôle – ponctuel mais décisif – dans l'histoire du Graal. C'est lui qui donne l'impulsion terrestre et politique à cette épopée missionnaire. En libérant Joseph de la prison où il vivait de jeûne et de contemplation, il le rend au monde et à sa vocation d'apôtre de l'Occident<sup>37</sup>. De la sorte, l'empereur romain Vespasien est pleinement intégré à l'histoire de la chrétienté primitive. En se faisant le vengeur de la mort de Jésus-Christ et en prêtant son pouvoir à la cause de ses disciples, il opère une *conversion* de l'Histoire antique et païenne à l'Histoire sainte. Et c'est le roman, *L'Estoire del Saint Graal*, qui prend alors le relais des Écritures pour écrire l'histoire du peuple de Dieu<sup>38</sup>.

Par contraste, Pompée reste du côté des païens qui ont manqué (ou à qui a manqué) la grâce de la révélation. Son intervention dans le cours de l'histoire biblique a lieu avant la venue de Jésus-Christ et l'universalisation du salut. Il demeure donc une figure irréductiblement étrangère à l'économie de la grâce. À moins qu'il n'y participe à titre de signe : son châtement peut prendre une valeur exemplaire et universelle, sans la possibilité d'une rédemption personnelle. L'image qui ressort de lui dans l'ensemble du passage n'en reste pas moins ambivalente. Dans le diptyque de sa bravoure et de son infâmie, il semble dans une certaine mesure conserver sa gloire de grand homme de l'Antiquité païenne. Le dessein du narrateur est ici ambigu : la valeur guerrière de Pompée semble l'objet d'une admiration sincère, en tout cas d'un développement narratif soigné. Et le sacrilège perpétré par la suite, s'il est dit entraîner comme punition la fin de toute gloire militaire, ne condamne pas pour autant la valeur passée du grand homme.

#### GLOIRE ROMANESQUE ET CONDAMNATION MORALE

##### *Pompée, un « preux » de l'Antiquité païenne*

Le récit de l'assaut donné à la Roche du Péril se teinte de colorations épiques et chevaleresques. Pompée y apparaît comme un héros apparenté aux plus valeureux des chevaliers arthuriens, dans un morceau épique travaillé avec soin. Il semble que le narrateur ait voulu tirer tout le parti possible de son île rocheuse; et de fait elle se prête naturellement à la mise en scène d'un exploit militaire au compte du grand vainqueur romain des pirates. En quelques paragraphes y sont illustrées les qualités qui ont fait la gloire du Pompée historique : ambition, intelligence stratégique, rapidité, efficacité, bravoure. Bénéficiant

<sup>36</sup> Les deux ont changé de nom à leur baptême, Évalac devenant Mordrain (« lent à croire ») et Séraphé Nascien (§ 144-145).

<sup>37</sup> Il dispute à saint Augustin de Cantorbéry la paternité du christianisme de Grande-Bretagne ; c'est à lui notamment qu'est attribuée la fondation de l'abbaye de Glastonbury – celle-là même où furent « découvertes » les tombes d'Arthur et de Guenièvre, au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>38</sup> À ce sujet, M. Séguy note que les épisodes empruntés à l'histoire antique, comme ceux tirés de la Bible, « offrent surtout [au narrateur] l'occasion d'insérer dans la matière historico-biblique sa propre matière fictionnelle. Une fois étroitement imbriquée par l'artifice de l'écriture à la Bible et/ou à l'histoire antique, où elle n'avait naturellement à l'origine aucune part, la fiction romanesque peut prétendre à un statut aussi fondateur, sinon plus, que ces deux traditions textuelles » (« Récits d'îles. Espace insulaire et poétique du récit dans *L'Estoire del saint Graal* », § 26).



d'une connaissance extensive du monde et de moyens extraordinaires<sup>39</sup>, il donne à cette expédition un decorum proportionné à la gloire qu'il en attend :

*Et lors dist [Pompee] ke che qu'il avoit fait estoit noient, se il de chestui larron ne sevroit la terre. Tout maintenant fist atourner le plus riche nef qu'il peut trover et le fist garnir de boines viandes et de hardis chevaliers et de riches armures<sup>40</sup>.*

Pompée comme ses « chevaliers » maîtrisent les risques et dangers de la Roche du Port du Péril<sup>41</sup> ; le général sait écouter ou prendre l'avis de ses hommes, leur manifeste un attachement farouche<sup>42</sup> – comme la plupart des chefs de guerre, qu'ils soient bretons ou saxons, décrits dans la geste arthurienne. Le narrateur souligne également avec une pointe d'admiration le courage et la hardiesse du chef, qui se communiquent à ses hommes<sup>43</sup>. En somme, Pompée est présenté comme un bon chef de guerre, un modèle de vaillance et de prudence stratégique<sup>44</sup>. Même son orgueil (ambition, désir de vaincre, rage d'être tenu en échec) trouve sa place – au même titre que celui manifesté par tant de chevaliers arthuriens – dans ce portrait en action d'un grand homme.

Rival de César et souvent comparé à Alexandre<sup>45</sup>, Pompée n'a jamais – à notre connaissance – reçu comme eux le titre de « preux », par lequel les médiévaux érigeaient des grands hommes en modèle de bravoure. Le narrateur n'a pas choisi son personnage au hasard, sans doute : Pompée, l'homme politique chéri par la Fortune – au point qu'il lui fut donné le surnom de *fortunatus* – fut pourtant vaincu et reçut une mort sans gloire. Maître de la Méditerranée, il est mort assassiné sur une plage égyptienne, loin de Rome. C'est le paradoxe de cette destinée, déjà commenté par les historiens antiques et les compilateurs médiévaux, qui permet l'étonnant raccourci romanesque de notre épisode : un portrait en diptyque, offrant d'une part l'éloge épique du grand homme et de l'autre la condamnation morale du sacrilège.

#### *L'irréductible paradoxe du roman édifiant*

La rupture que représentait l'épisode enchâssé par rapport au récit principal se répète<sup>46</sup>, d'une certaine manière, dans la structure interne du passage.

<sup>39</sup> [Il ot] alé par toutes les terres d'Orient et prise la garison des fortereches jusk'en Babiloine (§ 306, l. 4-5). La version courte est plus large : [il] ot esté par toutes les terres (Joseph, § 182). M. Séguy souligne l'inexactitude historique de cette remarque, puisque Pompée n'a étendu son action militaire en Orient qu'après avoir vaincu les pirates (« Vestiges historiques et mémoire romanesque », p. 139-140).

<sup>40</sup> § 306, l. 6-9 (Joseph, § 182).

<sup>41</sup> Et chil qui conduisoit la nef Pompee savoient bien le destroit de la roche (§ 306, l. 17-18. Joseph, § 183).

<sup>42</sup> [...] i pierdi Pompee .xi. de ses chevaliers, si en eut tel duel ke par un poi ke il n'esraoit tous vis. [...] et jura ke il voloir mien mourir en l'asaut ke il ne revengast ses chevaliers ke il avoit pierdus (§ 308, l. 11-14. Joseph, § 184).

<sup>43</sup> Quant li chevalier virent Pompee en tel hardement entré, si s'arouterent après lui (§ 312, l. 14-15. Joseph, § 187). La même bravoure est soulignée, au § 316, lorsqu'il entre seul dans la caverne enfumée où se terraient les pirates.

<sup>44</sup> Il me semble, contrairement à l'opinion de G. Gros – selon qui « Pompée est présenté comme impulsif, excessif, impatient, jusqu'à la témérité » – que l'acceptation du conseil de l'un de ses hommes joue en faveur d'une prudence de Pompée, malgré sa témérité spontanée.

<sup>45</sup> Comme lui, Pompée reçoit le qualificatif – voire le surnom – de *Magnus*.

<sup>46</sup> Voir à ce sujet l'analyse de M. Séguy, qui voit dans le motif de l'île « un espace privilégié où redéployer des traditions culturelles diverses et mettre en œuvre des formes narratives multiples », mais aussi « un espace poétique, [...] un espace d'expérimentation littéraire où ces différents récits disparates trouvent à s'organiser, et où le risque de dispersion qu'ils impliquent peut être contenu » (« Récits d'îles. Espace insulaire et poétique du récit dans *L'Estoire del saint Graal* », § 15).

Le narrateur y veut en effet illustrer un paradoxe : l'exploit qui aurait dû mettre un comble à la gloire de Pompée s'avère au contraire l'origine d'une déchéance irréversible, et le haut fait apparaît soudain comme une erreur grossière – au point que Pompée lui-même en vient à le renier, effrayé par les paroles d'un vieux juif zélé pris de fureur prophétique. Si la victoire contre les pirates est reconnue comme un véritable acte de bravoure (*et ce fu li graindres biens qu'il fesist*<sup>47</sup>), et de surcroît comme un bienfait objectif apporté au monde, la matière même de l'exploit se trouve par la suite intrinsèquement subvertie sous l'effet de l'interprétation qui en est donnée. Aux dires du prophète tout se passe comme si, en profanant le Temple de Jérusalem, Pompée avait révélé qu'une transformation interne s'était opérée en lui lors du combat contre Foucaire. Dans la narration, l'acte sacrilège, rétroactivement, invalide la valeur objective du haut fait précédemment reconnu :

*Et che fu uns des plus honerables fais ke il onques fesist. Mais de toutes les proneches et de tous les hardemens ke il onques fesist fu chis li mains amenteüs. Et si vous dirai pour quoi che fu*<sup>48</sup>.

Le paradoxe est souligné par le narrateur lui-même, et représenté par la réaction des personnages :

*Ensi parla li preudom a Pompee, mais il tint tout a rage et a foursenerie*<sup>49</sup>. *Et nepourquant chil ne dist chose que puis n'avenist, car il avoit tous jours esté li plus renomés chevaliers ke on seüst et li plus cheans, ne onques puis ne fu se mescheans non ne onques puis n'entra en plache ou il se combatist ke il ne s'en partiesist bonteusement. Et quant il s'en parti de Jherusalem, si desfendi a sa maisnie ke jamais ne parlaissent de Foucaire*<sup>50</sup>.

La malédiction est ainsi présentée selon une construction rigoureuse, qui fait intervenir différentes voix :

1 – Au début du paragraphe 317 le narrateur introduit un commentaire d'ordre historiographique (*Et che fu uns des plus honerables fais ke il onques fesist. Mais de toutes les proneches et de tous les hardemens ke il onques fesist fu chis li mains amenteüs. Et si vous dirai pour quoi che fu.*), signalant l'oubli de cet exploit dans les récits historiques relatant les hauts faits de Pompée.

2 – À l'intérieur de la narration se fait entendre la voix imprécatoire du vieux juif pieux, qui prophétise la honte et les défaites inéluctables qui attendent désormais Pompée, en punition de son sacrilège.

3 – Confirmation en est apportée, preuve historique à l'appui, par le narrateur.

4 – Place est faite au point de vue de Pompée lui-même, dont les propres paroles (rapportées en discours narrativisé) musellent la voix de la renommée et réprouvent son exploit. Ce glissement de point de vue se teinte d'ironie tragique : renonçant au mérite de ce qu'il considérerait comme son suprême exploit, le grand homme se prive lui-même d'une juste gloire, il condamne son propre exploit après avoir entendu blâme et malédictions dans la bouche d'un homme considéré par tous comme un fou.

<sup>47</sup> § 191.

<sup>48</sup> § 316, l. 19-20 – § 317, 1-2 . Le *Joseph* donne à l'exploit une valeur absolument superlative : *ce fu li plus honerables fais qu'il feüst onques* (§ 190).

<sup>49</sup> Le référent du pronom personnel pluriel *il* n'est pas clair : il peut aussi bien se restreindre aux Romains méprisants face à un juif pieux, que s'étendre et inclure les juifs eux-mêmes, incrédules devant un vieillard *fors del sens* (§ 190).

<sup>50</sup> § 317, l. 24-27 – § 318, l. 1-2 (*Joseph* § 191).

5 – Reprise du discours par le narrateur qui confirme, invoquant le témoignage de l'historiographie, l'effectivité du silence imposé à l'action la plus digne de mémoire de la carrière de Pompée.

Mais le narrateur ruse – habilement ou non – lorsqu'il feint de se borner au rôle de commentateur historiographique, qui rapporte avec exactitude les paroles, faits et gestes des personnages, et en leur attribuant l'image négative de Pompée transmise par l'histoire et la tradition. Outre la satisfaction suspecte que procure la révélation d'un haut fait jamais rapporté jusque là, on peut déceler dans cette construction pseudo-historiographique une pétition de principe<sup>51</sup> : le narrateur justifie le silence de toute l'historiographie sur un événement – rapporté par lui seul – par un détail interne à cet événement même.

Ironie (ou naïveté suprême) du narrateur, celui-ci contrevient à l'interdiction expresse de Pompée, son personnage, lorsqu'il rapporte l'événement qui fut l'origine de sa chute et de son humiliation finale. En signant ainsi la victoire symbolique du pirate sur le grand homme romain, le narrateur, par la bouche du prophète, retourne le sens de l'histoire profane au profit de l'histoire religieuse<sup>52</sup>. C'est à celle-ci en effet qu'il revient d'interpréter la première. Et c'est l'histoire du Graal – *la plus haute estoire* – qui revendique pour elle la plus sûre authenticité, lorsqu'elle révèle des vérités historiques dérobées à la postérité par ceux dont elles ternissaient la gloire<sup>53</sup>.

Aux interprétations morales ou politiques des historiens antiques, qui cherchaient dans des défauts de caractère, des fautes morales ou des erreurs stratégiques l'origine de l'infortune de Pompée, s'oppose ici une interprétation biaisée, symbolique et mise au service d'une histoire téléologique. À l'intérieur du récit romanesque, l'épisode enchâssé vaut comme faire-valoir symbolique, sur deux plans différents. Un parallèle est dessiné entre les deux interprétations possibles de la présence du Grand Pompée dans *L'Estoire* : la victoire de la civilisation romaine contre la barbarie pirate est invalidée par la chute finale du païen sacrilège, puni par le Dieu judéo-chrétien ; de même, la gloire acquise et perdue à la fois par Pompée à la Roche du Port du Péril sera déclassée par les mérites du roi chrétien Mordrain, sorti humble vainqueur, en ce même lieu, de l'assaut des tentations diaboliques.

L'aventure de Pompée elle-même illustre une conception anthropologique selon laquelle une forte cohérence morale et symbolique lie entre eux tous les actes d'un personnage, ce qui autorise à en réviser sans cesse l'interprétation, même lors qu'ils étaient objectivement bons. Cette vision n'est pas propre à un clerc médiéval, et pourrait être rapprochée de la célèbre remarque de Solon à Crésus<sup>54</sup>.

Au plan de la construction romanesque l'épisode est riche d'une diversité stylistique et référentielle exceptionnelle dans ce roman. Le modèle antique, traité dans une veine à la fois épique et chevaleresque, est subverti par sa relecture sur le mode biblique dans le deuxième volet de l'histoire. Il en ressort un goût du paradoxe et des renversements

<sup>51</sup> M. Séguy note à ce propos que « le récit s'affirme [...] comme une machinerie qui crée, à volonté, des lieux de mémoire dont elle est la seule garantie » (« Vestiges historiques et mémoire romanesque », p. 151).

<sup>52</sup> Ainsi que le souligne M. Szkilnik, « [...] l'histoire romaine [devient] une branche de la seule et véritable histoire, celle du peuple de Dieu » (*L'Archipel du Graal*, p. 128).

<sup>53</sup> C'est ce que souligne M. Séguy : « la fiction de *L'Estoire*, dans un complet renversement de perspective temporelle, parvient à s'insérer dans la mémoire de l'Histoire antique et dans celle des Évangiles, jusqu'à s'imposer comme *leur mémoire même* » (« Vestiges historiques et mémoire romanesque », p. 142).

<sup>54</sup> Hérodote, *Histoires*, Livre I, *Clio*, XXX-XXXIV.

d'interprétation, lesquels ne sont pas sans intention polémique, conformément au projet apologétique de l'œuvre. Néanmoins demeure, sur l'ensemble du passage, une ambivalence qui semble irréductible car intrinsèquement liée à la matière arthurienne à laquelle se rattache, pour faiblement que ce soit, *L'Estoire*. Lancelot ne perd rien de sa gloire romanesque à n'être pas digne du Graal. À plus petite échelle, dans ce mince épisode, la séduction de l'exploit quasi chevaleresque de Pompée n'est pas annihilée par sa réinterprétation subséquente ; le cours du récit juxtapose voix et tonalités, laissant ainsi ouverte l'interprétation de l'ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

*Sources antiques*

- CÉSAR, *La guerre civile, t.1-2*, texte établi et traduit par P. Fabre, Paris, Les Belles Lettres, 1947.  
FLAVIUS JOSÈPHE, *Les antiquités judaïques XIV*, texte établi et traduit par J. Weill, Paris, Ernest Leroux, 1900  
FLAVIUS JOSÈPHE, *La Guerre des Juifs I*, texte établi et traduit par A. Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, 1975.  
LUCAIN, *La Guerre Civile : la Pharsale, t. II, livres VI-X*, texte établi et traduit par A. Bourgery, M. Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, 1993.  
PLUTARQUE, *Vies parallèles*, t. 8, *Agésilas-Pompée*, texte établi et traduit par R. Flacelière, É. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

*Sources médiévales*

Historiens et compilateurs :

- Le Roman de Jules César*, éd. O. Collet, Genève, Droz, 1993.  
*Li Fet des Romains*, compilé ensemble de Saluste et de Suétone et de Lucan, texte du XIII<sup>e</sup> siècle, éd. L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, 2 vol., Paris, Droz ; Groningue, Wolters, 1937 (?).  
A. DE STADE, *Annales stadenses* (ou *Histoire de Rome*), éd. J. Michael Lappenberg, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, Hanovre, 1858 (cité dans L.-F. Flutre, *Li Fet des Romains dans les littératures française et italienne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*).  
J. DE THUIN, *Li Hystore de Julius Cesar*, éd. Fr. Settegast, Niemeyer, Halle, 1881 (cité dans L.-F. Flutre, *Li Fet des Romains dans les littératures française et italienne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*).

Romans :

- La Queste del Saint Graal*, éd. G. Gros, dans *Le Livre du Graal*, tome III, dir. Ph. Walter, Paris, Gallimard [Pléiade n°554], 2009.  
*L'Estoire del Saint Graal*, éd. J.-P. Ponceau, Paris, Champion [CFMA n°s 120-121], 1997.  
*L'Évangile de Nicodème*, les versions courtes en ancien français et en prose, éd. A.E. Ford, Genève, Droz [Publications romanes et françaises], 1973.  
*Joseph d'Armathie*, G. Gros (éd.), dans *Le Livre du Graal*, tome I, Ph. Walter (dir.), Paris, Gallimard [Pléiade n° 473], 2001.  
*Le Lancelot en prose*, dans *Le Livre du Graal* tomes II et III, Ph. Walter (dir.), Paris, Gallimard [Pléiade n°s 498 et 554], 2003 et 2009.  
*Le Livre d'Artus*, dans *The Vulgate Version of The Arthurian Romances*, éd. H.O. Sommer, Washington, Carnegie Institution, 1908, vol. II, p. 88-466.

CRITIQUE

BRACCONI-GIORDANO M.-C., « Merveille et sanction de la parole dans *L'Estoire del Saint Graal*, *Revue des langues romanes*, 109, 2005, p. 181-198.

FLUTRE L.-F., *Li Fet des Romains dans les littératures française et italienne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Hachette, 1932.

GROS G., « Le fin mot sur Pompée : étude littéraire de l'épisode de Foucaire, dans *L'Estoire del Saint Graal* (§ 303 à 318) », *Bien dire et bien apprendre* n° 22, « Histoire et roman », 2004.

SÉGUY M., « Récits d'îles. Espace insulaire et poétique du récit dans *L'Estoire del saint Graal* », *Médiévales* [En ligne], 47 | automne 2004, mis en ligne le 02 septembre 2006, Consulté le 04 janvier 2011. URL : <http://medievales.revues.org/504>

« Vestiges historiques et mémoire romanesque dans *L'Estoire del saint Graal* », *Bien dire et bien apprendre*, n°22 « Histoire et roman », 2004.

SZKILNIK M., *L'archipel du Graal. Étude de L'Estoire del Saint Graal*, Genève, Droz [Publications romanes et françaises 196], 1991.

VAN OOTEGHEM J., *Pompée le Grand, bâtisseur d'empire*, Louvain, Nauwelaerts ; Paris, Vrin, 1954.